



## Amende correctionnelle avec casier judiciaire

Par **hott**, le **12/02/2013** à **12:07**

bonjour

ayant reçu 1 amende correctionnelle par le tribunal

apres avoir fait tomber 1 personne qui sest blessée

l'amende figure t elle sur le casier B2

obligatoirement

pouvez vous me donner 1 reponse claire

merci beaucoup

Par **citoyenalpha**, le **13/02/2013** à **01:38**

Bonjour

si vous avez été condamné pour un délit alors oui votre condamnation apparaît sur le volet 2 de votre casier judiciaire.

une amende est une peine tandis qu'une contravention est un type d'infraction.

Restant à votre disposition.